



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°4 – 08 décembre 2025

Présent(e)s : Mmes. Celine DIETENBECK, Marie DIDIENNE, Christelle SCHMITT, Blandine LE FRANC-LEHNEN, Marion ZANGER

MM. Alain KLEIN, Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Armand KOST, Yann MONTAGNE, et Jean-Marc SCHNELL

Invités : Mme. Doriane DJELOU

MM. Léo IOANNOU, Julien EID, Ishan MEYER

Excusé : Laurence LEMARCHAND

Le Président **Yann MONTAGNE** ouvre la séance en saluant les membres du Bureau présents.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance, articulé autour des points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Actualités des Commissions
3. Trésorerie
4. Basket Center
5. Divers

I. Approbation des PV et BOI

- BOI n°19 du 05/11/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°20 du 12/11/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°21 du 19/11/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°22 du 26/11/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°23 du 03/12/2025 **approuvé à l'unanimité**
- PV CDO **approuvé à l'unanimité**

2. Actualités des Commissions

- **Commission Technique**

Gilles LIX rappelle deux échéances importantes pour la fin d'année sportive.

Il informe que le Tournoi Inter-Comités Secteur Alsace se déroulera le 20 décembre, à partir à 14h, au Hall de La Poste d'Illkirch-Graffenstaden.

Il indique également que le Tournoi Inter-Comités Grand Est se tiendra sur trois jours, les 26, 27 et 28 février.

- **Commission de contrôle et de brûlage**

Armand KOST annonce que les contrôles sont actuellement en cours. Ces vérifications se déroulent normalement.

- **Commission des Officiels (CDO)**

Jean-Marc SCHNELL sollicite une aide du Bureau pour accompagner la répartitrice dans la saisie des calendriers, à l'approche de la fin de la phase 2 et de la préparation de la phase 3, tâche particulièrement lourde à cette période de la saison.

Il fait un point sur la coordination des désignations pour la Coupe du Crédit Mutuel, aussi bien sur les catégories séniors que jeunes.

Sur le plan des effectifs, Jean-Marc SCHNELL annonce que le département compte désormais 166 arbitres et 21 stagiaires départementaux ; 7 de l'effectif précédent ont été mis à disposition de la LRGEB en vue de leur formation à l'EAR.

Les actions de formation se poursuivent également :

- 13 candidats du 'Camp Octobre 2025' ont réussi l'examen théorique de la formation initiale et sont aptes à passer l'examen pratique E5 dès le début de l'année 2026.
- La formation initiale, qui débutera le 13 décembre, compte à date seulement 7 inscrits ; les inscriptions restent ouvertes.
- Les écoles d'arbitrage, en plein essor quantitatif, enregistrées sur FBI sont désormais au nombre 24.
- La formation continue a réuni 28 arbitres présents sur les 33 initialement inscrits, lors de sa première séance du 29/11/2025.
- La formation e-marque v2 des 5 et 16 novembre, quant à elle, a accueilli plus de 30 participants et s'est déroulée dans bonnes conditions.

Concernant le 3x3, il note une hausse significative de l'engagement de nouveaux Refs, stimulé par la Business League et la Student Night.

La Coupe de France des Arbitres Départementaux & Régionaux bat son plein, avec en approche le 4^{le} tour qui va débuter le 15 décembre.

Les retours sur la phase test de désignation de jeunes arbitres officiels au sein de leur propre Club sont globalement positifs, un bilan complet sera présenté en janvier 2026.

Il informe également des récentes interventions réalisées par le CTA, notamment dans trois clubs de la Vallée de la Bruche le 29 novembre 2025, et des prochaines actions programmées au Collège de Matzenheim et à venir au Club de Brumath.

Concernant le TIC du 20 décembre

Les désignations OTM sont en cours. Deux binômes mixtes d'arbitres issus des départements 67 et 68 ont été constitués en coordination avec la CDO du CD68, pour le CD67 ont été retenus :

- Blanche BARILLER en U13F
- Julien FRAGNEAU en U13M

Incidents techniques

Trois rencontres ont fait l'objet d'un examen approfondi :

- 19013 Hambach - Soufflenheim, réclamation non recevable
 - 26515 Alsace Bossue - Lupstein, arrêt de rencontre avec application d'une amende financière
 - 11175 Hoenheim - Holtzheim 2, réserves/observations nécessitant la demande de rapports complémentaires aux arbitres-club ; le dossier sera traité lors du prochain Bureau.
- Commission Sportive Seniors et U21

Marie DIDIENNE informe que les dispositions particulières seniors sont désormais en ligne, et qu'un travail de clarification a été mené concernant les spécificités du championnat U21, donnant lieu à l'ajout d'un paragraphe supplémentaire.

Les contrôles des feuilles de match se poursuivent et les sanctions règlementaires sont appliquées au fur et à mesure.

Elle attire ensuite l'attention du Bureau sur un cas particulier concernant la Coupe du Crédit Mutuel : une joueuse titulaire d'une licence loisir (0L) a participé à deux rencontres pour lesquelles une licence compétition (0C) était requise. Elle propose d'appliquer une pénalité sportive sur un match, proposition validée par les membres du Bureau.

Un constat est également partagé : le nombre de pénalités enregistrées est en baisse par rapport à l'année précédente, signe d'une amélioration des pratiques administratives.

- Commission Sportive Jeune

Christelle SCHMITT procède à un tirage au sort pour la détermination des lieux des matchs de barrage, voici les résultats :

U18M QR

- Le match pour la place de meilleur 3^e : se jouera en Poule A

- Le match pour la place de meilleur 7^e : se jouera en Poule B

U18F QR

- Le match pour la place de meilleure 3^e : se jouera en Poule B
- Le match pour la place de meilleure 5^e : se jouera en Poule A

U15M QR

- Aucun match de barrage pour la 3^e place : l'équipe Gries 3 ne peut pas évoluer en championnat Ligue Grand Est, l'équipe Gries 2 étant déjà qualifiée. L'équipe arrivant 3^e de l'autre poule sera donc qualifiée d'office.
- Le match pour la place de meilleur 7^e : se jouera en Poule B

Un cas particulier survenu lors d'un match U11 Rosheim - Sélestat est ensuite abordé. La rencontre ayant été arrêtée, le Bureau, après analyse des éléments fournis, décide d'appliquer une sanction sportive : le match est enregistré sur un score de 0-0 et le classement est figé. Le dossier a été transmis à la Commission de Discipline de la Ligue Grand Est, qui rendra un avis définitif.

- Commission 3x3

Ishan MEYER annonce que la Coupe de France Entreprise 3x3 se tiendra le 6 février 2026, avec l'organisation d'une phase qualificative au Basket Center.

Le premier Stop a lieu le 4 janvier 2026. Les inscriptions sont déjà ouvertes. Le règlement sportif de la compétition de clubs sera sur le site du comité dès la semaine prochaine.

Il lance un appel aux clubs afin d'accueillir les quatre stops, prévus les 15 et 22 février 2026.

Pour la période estivale, le club d'Holtzheim organisera plusieurs manifestations 3x3, dont un stop du CD67 Tour. Par ailleurs, un Open Plus Access est programmé pour le 14 juin.

- Commission marketing, communication, informatique

Marion ZANGER indique rencontrer des difficultés pour mobiliser des bénévoles dans le cadre du calendrier de l'Avent du Comité. Elle ajoute que la réalisation du livret du match Bas-Rhin / Haut-Rhin est en cours de réalisation.

3. Trésorerie

Xavier OBERNESSER fait un point détaillé sur la situation financière du Comité. Le 2nd acompte a été payé à la Ligue GES pour 113 006 €.

Le deuxième acompte a également été envoyé aux clubs, comme prévu dans nos dispositions financières (25% licences N-1, frais d'arbitrages au réel pour septembre, octobre et novembre), avance caisse d'arbitrage pour la suite de la saison, engagements jeunes D2/D3 de septembre).

Il annonce une diminution du nombre de fiches de paie, passant de 21 à 18 grâce aux efforts et à une meilleure répartition de la charge de travail des salariés.

Il signale la correction d'une erreur d'AUDALIA concernant une prime d'ancienneté, donnant lieu à un rattrapage de 800 €.

Le contrat d'assurance du CD67 au Crédit Mutuel a été revu en totalité ; le tarif est plus élevé de 1400 € du fait d'une couverture élargie (Déclarations du Camp de Remiremont, des Activités des sélections, des Activités des Sections sportives, des Tournois 3x3, l'ajustement de la valeur du matériel stocké dans le local du Port du Rhin et la Responsabilité Civil des dirigeants).

Le contrat d'assurance du Basket Center chez GROUPAMA a été finalisé avec la déclaration des panneaux solaires (valeur 38 000 € HT), la déclaration du matériel de fitness (valeur 24 000 €), l'assurance en totalité du matériel loué chez Grenke (400 000 €, assuré en partie par ScopResto jusqu'à présent). Le contrat affiche ainsi une petite augmentation de 160€.

Par ailleurs, le Comité a décidé de résilier le contrat du prestataire informatique Denis SASORITH. Ce prestataire n'a pas répondu à une demande d'information de Marion, il n'a pas répondu à la LRAR qui a suivi. Suite à l'audit informatique de JCD, nous sommes arrivés à la conclusion que ce contrat de 280 €/mois était inutile.

En respect du préavis contractuel de 3 mois, la résiliation sera effective fin février 2026. La demande du moratoire d'un an auprès du pool bancaire est toujours à l'étude auprès des banques. Nous poursuivons le non-remboursement des 3 crédits concernés.

4. Basket Center

Julien EID présente les chiffres du mois de novembre, avec un chiffre d'affaires de 52 616 € HT. Il attire toutefois l'attention sur un volume important de retards de paiement, représentant 35 000 € toujours en attente.

5. Divers

Pour conclure la séance, **Yann MONTAGNE** annonce que le Comité compte à ce jour 16 453 licenciés, soit une augmentation de 1 % par rapport à la même période l'an passé. Il informe également de la tenue de l'événement Jeunes Régionaux Sportifs, prévu le 23 juin, ainsi que d'une visioconférence avec la FFBB consacrée à la mise en place d'un compte CPF pour le CD67.

Enfin, il rappelle que les fiches de paie seront dématérialisées à compter du 1^{er} janvier.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h20** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN



Le Président,
Yann MONTAGNE

